

<https://www.politis.fr/articles/2026/01/analyse-aide-a-mourir-jai-peur-quon-me-rembourse-mon-euthanasie-plutot-que-mon-traitement/>

SANTÉSOCIÉTÉ

Publié dans le dossier

Aide à mourir : une loi et mille questions

Temps de lecture : 8 minutes

#Fin de vie #Santé #Santé publique #Validisme #Discriminations #Handicap

Aide à mourir :

« J'ai peur qu'on me rembourse mon euthanasie plutôt que mon traitement »

Après plusieurs reports, la proposition de loi sur l'aide à mourir est examinée au Sénat. Un texte redouté par de potentiels futurs patients et soignants concernés, tant son application reste floue dans un système de santé déjà fragilisé.

Isya Okoué Métogo et Chiara Kahn • 20 janvier 2026



Un médecin tient un flacon de thiopental, un barbiturique utilisé dans la pratique de l'euthanasie, dans un hôpital en Belgique, le 1er février 2024. En 2022, 2 966 personnes ont subi une euthanasie en Belgique, selon la commission fédérale de contrôle. Sur ce total, 53 résidaient en France.

© Simon Wohlfahrt / AFP

Ce 20 janvier, la proposition de loi sur l'aide active à mourir, adoptée à l'Assemblée nationale en mai dernier, est examinée au Sénat. En mai, 305 députés avaient voté pour ce texte, 199 s'y étaient opposés et 57 s'étaient abstenus. La gauche, qui a – en très grande majorité soutenu l'aide à mourir –, défend une loi « humaniste et laïque ». Les Républicains ont émis de nombreuses réserves, jugeant le texte « profondément déséquilibré ». Le Rassemblement National y est fermement opposé.

Bien loin des hémicycles, des personnes potentiellement éligibles et une partie du corps médical s'inquiètent de la mise en pratique d'une telle loi, à l'aube d'un budget 2026 austéritaire et dans un système de santé déjà très affaibli.

Un durcissement des conditions de vie

Depuis plusieurs années, la France est interpellée par l'ONU pour ses pratiques d'institutionnalisation – à savoir le fait de placer une personne dans un milieu ségrégué, sur la base de son handicap –, jugées paternalistes. Selon le dernier rapport de la Fédération hospitalière de France (FHF) et du Groupement national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSO), 60 % des établissements médico-sociaux sont en déficit. Une situation peu corrigée par le budget 2026, qui prévoit une hausse bien en dessous des 4 % réclamée et le gel de plusieurs prestations sociales, comme l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Dans ce contexte, le projet de loi inquiète Morgan B., atteint d'une maladie neuromusculaire dégénérative et potentiellement éligible à l'aide à mourir. « *Aujourd'hui, je vis dans un HLM. Mon principal revenu est l'AAH* », explique l'artiste de 41 ans, qui dépend aussi de la sécurité sociale pour son traitement. « *Je suis très angoissé à l'idée qu'à la place de me rembourser mon traitement, on finisse par me rembourser mon euthanasie* », confie-t-il.

Ma grande sœur m'a proposé de me suicider un jour. Elle a vraiment pensé que c'était un cadeau.

Camille

Un sentiment partagé par Camille* R., 25 ans, atteinte de plusieurs troubles neurodéveloppementaux. En l'état en France, sa pathologie ne serait pas admissible pour accéder à l'aide à mourir. Son cas, en revanche, peut être envisagé au Canada et en Belgique. L'incertitude sur un hypothétique élargissement de critères l'inquiète. En avril 2025, 14 médicaments de psychiatrie manquaient en France. L'étudiante en sociologie décrit un quotidien rythmé par les files d'attente et les trocs de cachets entre amis. « *Le Concerta, un médicament pour le TDAH (1), c'est introuvable depuis un an* », déplore Camille.

Revendiquer un droit à vivre

Pour Morgan B., la proposition de loi sur l'aide fait écho au regard que les personnes non handicapées posent sur les personnes concernées : « *Ma grande sœur m'a proposé de me suicider un jour. Elle a vraiment pensé que c'était un cadeau* ». Et il insiste sur le poids symbolique de l'aide à mourir, dans une société qui lui a « *mis dans le crâne depuis toujours qu'[il] ne méritait pas de vivre* ». « *Mais il n'y a pas besoin de marcher pour vivre* », ajoute Morgan.

Camille R. insiste aussi sur la violence du système médical, qui porte parfois un discours pessimiste : « *On te dit direct "de toute façon vous ne pourrez jamais avoir une vie stable, vivre seul, vous êtes dangereux pour les autres". J'ai l'impression qu'on est déjà en train de nous aiguiller sur le fait que notre vie sera toujours de la merde.* » Camille conclut :